

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE SOULTZ-SOUS-FORETS DU 7 JANVIER 2015

**Sous la présidence de :** Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire

**Membres présents :** Mmes et MM. Lucienne HAAS, Dominique STOHR, Alfred RINCKEL et Marie-José SCHALLER, adjoints au Maire, Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller, Fabien ACKER, Christophe BUSCHE, Claire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Fabrice FISCHER, Céline GEFFROY, Christophe HECKMANN, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Isabelle MULLER, Véronique PHILIPPS, José POZUELO, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN, Cathy WAGNER et Anne ZYTO, conseillers municipaux.

**Membres absents excusés :** Mmes Sylvie CULLMANN, conseillère municipale donne procuration à Christian KLIPFEL, conseiller municipal.

**Secrétaire de séance :** Michèle NEICHEL, DGS.

L'invitation à la réunion du conseil municipal du 29 décembre 2014, envoyée par courrier aux conseillers municipaux, prévoyait l'ordre du jour suivant :

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS
2. PROJETS ET TRAVAUX
3. URBANISME
4. RENFORCEMENT DE LA GESTION DES TAP'S ET DU SITE INTERNET PAR UN CONTRAT AIDE
5. CONCOURS LOCAUX
6. PERSONNEL COMMUNAL
7. AFFAIRES FINANCIERES
8. DIVERS

Avant de passer à l'ordre du jour, et comme il est de tradition lors de la première réunion de l'année, le Maire adresse ses vœux de santé, de bonheur et de prospérité aux conseillers municipaux et à l'ensemble des personnes présentes, à leurs proches et à leurs familles pour l'année 2015. Il salue également la presse.

Puis il s'est adressé à l'assemblée en ces termes :

*« Je savais que l'année serait difficile, mais j'étais loin de m'imaginer qu'elle allait commencer dans des conditions aussi dramatiques. Ce qui s'est passé aujourd'hui dans notre pays est un geste effroyable qui touche aux valeurs fondamentales de la République : la liberté de la presse, et bien au-delà, la liberté, l'égalité et la fraternité. La France est une République, pas simplement une démocratie, une république fondée sur les valeurs que je viens de rappeler. Les personnes qui ont perpétré cet attentat ne supportent pas cette façon de vivre ensemble. Elles se sont attaquées aux journalistes de Charlie Hebdo, qui incarnent la liberté de la presse. Elles ont également froidement exécuté des policiers, ceux qui défendent et protègent ces valeurs de la République. Les forces politiques appellent à l'union nationale et le jeudi le 8 janvier 2015 a été décrété journée de deuil national. Les drapeaux seront en berne sur tous les bâtiments publics durant 3 jours.*

*Pour toutes les victimes du journal Charlie Hebdo, combattants de la liberté d'expression, pour les policiers, pour leurs familles, je vous demande un moment de recueillement. »*

### POINT 1 : COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 décembre 2014**

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Céline GEFFROY) approuve le compte rendu du conseil municipal du 3 décembre 2014.

- **Réunions, rencontres et manifestations depuis la dernière réunion du conseil municipal**

#### **04.12.2014**

- Réunion du comité syndical du SCOTAN

#### **06.12.2014**

- Inauguration des Tradi'sons de Noël et vernissage de l'exposition autour du bailli Geiger et de son château : mise en lumière du château Geiger. A noter que cette exposition, et les deux conférences associées, ont rencontré un beau succès tout au long du festival.

#### **06+07.12.2014**

- Festival des Tradi'sons de Noël avec marché de Noël, animations, spectacles, concerts et pièce de théâtre « Le sapin de la discorde » : un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies

#### **08+09.12.2014**

- Le Maire a accompagné le Président de la Société CEFA à Angers pour la cérémonie de remise des clés des Vedettes de Pontage (VdP) que la Société CEFA de Soultz-sous-Forêts a livré à l'Armée Terre

#### **09.12.2014**

- Réunion du comité de pilotage concernant le schéma de mutualisation à la communauté de communes de l'Outre-Forêt
- Remise de médailles et d'insignes des sapeurs-pompiers du groupement Nord qui s'est déroulée au centre d'incendie et de secours de Haguenau : trois sapeurs-pompiers ont été honorés pour Soultz-sous-Forêts :  
Adjudant-chef Thomas WAGNER : médaille d'argent  
Caporal-chef Emmanuel LE GALL : médaille de vermeil  
Caporal-chef Gwenaël LOISEL : médaille de vermeil

#### **11.12.2014**

- Fêtes de Noël des écoles maternelle et élémentaire de Soultz-sous-Forêts avec spectacles et goûters
- Rencontre avec Denise KAYSER, responsable du festival autour du point de croix qui confirme le souhait de l'association de continuer à investir les sites de Soultz-sous-Forêts pour le festival

#### **12.12.2014**

- Assemblée générale de l'Association des Maires du Bas-Rhin

#### **13.12.2014**

- Fête de Noël du handball-club de Soultz-Kutzenhausen au gymnase du collège

#### **13+14.12.2014**

- Festival des Tradi'sons de Noël avec marché de Noël, animations, spectacles, concerts et pièce de théâtre « Le sapin de la discorde »

#### **16.12.2014**

- Réunion du comité-directeur du SMICTOM Nord du Bas-Rhin

#### **17.12.2014**

- Réunion du conseil communautaire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt avec comme points débattus lors de cette réunion : validation de l'arrêt du plan local d'urbanisme intercommunal, décisions relatives à la gestion du relais d'assistants maternels, choix du gestionnaire du relais de services à la personne pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, approbation du budget de fonctionnement de la halte-garderie, ordures ménagères (créances éteintes par le juge et demande d'admission en valeur), décision relative à une demande de subvention pour l'organisation d'un championnat fédéral de tennis de table à Betschdorf et un point d'information sur la zone d'activités intercommunale

#### **18.12.2014**

- Le relais culturel La Saline s'est lancé dans la diffusion d'opéras avec Carmen de Bizet par l'Opéra national de Paris

#### **19.12.2014**

- Réunion des PPA (personnes publiques associées) du SCOTAN avec débat autour de la structure commerciale de la zone d'activités intercommunale
- Passage du jury des illuminations – point à l'ordre du jour

#### **20+21.12.2014**

- Dernier week-end du festival des Tradi'sons de Noël avec marché de Noël, animations, spectacles, concerts et pièce de théâtre « Le sapin de la discorde »

#### **23.12.2014**

- signature de l'acte d'achat de la maison Kohler
- réunion concernant le schéma de mutualisation à la communauté de communes de l'Outre-Forêt

#### **29.12.2014**

- rencontre avec Dominique Heintz du LOEB Racing Team : le projet de Haguenau est en suspens et la société a décidé de donner la priorité à l'investissement sur les personnes ; elle sera présente dans le championnat VTCC en tant qu'écurie privée, mais elle travaille aussi, par ailleurs, sur des techniques pour les véhicules du futur. Elle est donc en train d'élargir son horizon : courses et véhicules du futur. Elle va aussi s'appuyer sur le développement de la marque LOEB RACING TEAM.

#### **3.01.2015**

- Repas de Noël des aînés de Hohwiller au restaurant « La Grange fleurie »

#### **6.01.2015**

- Réunion du comité de pilotage de l'association REPARTIR
- Réunion de la commission de sélection des offres – point à l'ordre du jour

#### **7.01.2015**

- Rencontre avec le directeur régional des supermarchés Match et le gérant du supermarché de Soultz-sous-Forêts pour la réalisation du Jardin de la Saline et l'agrandissement du supermarché.

D'après les discussions, les supermarchés Match mènent différentes réflexions :

1. l'attractivité à travers un concept autour de l'alimentaire en traditionnel
2. l'augmentation de la surface de vente du magasin de Soultz-sous-Forêts en restant à l'intérieur des murs actuels et en prenant sur les réserves
3. la relocalisation de la station-service

4. la rénovation des façades.

Il leur a été demandé un accord de principe sur les orientations d'aménagement du Jardin de La Saline arrêtés par le conseil municipal afin d'engager concrètement la levée de la zone de servitude de projet.

- Réunion du conseil communautaire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt pour la validation de l'arrêt du plan local d'urbanisme intercommunal.

## **POINT 2 : PROJETS ET TRAVAUX**

### **1. Travaux de la synagogue**

- **Lot 03 - Couverture Zinguerie**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à l'erreur commise par la maîtrise d'œuvre quant au quantitatif, tous les soumissionnaires ont validé l'offre rectifiée exceptée l'entreprise « LES COUVREURS RHENANS » qui avait déjà pris en compte les quantités dans l'offre initiale et qui, de ce fait, ne modifie pas son offre. Il communique le résultat de la mise en concurrence :

<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT DE L'OFFRE</b>
CHANZY-PARDOUX / Illkirch	23 895,36 €
OLLAND / Haguenau	25 229,83 €
LES COUVREURS RHENANS / Duppigheim	27 857,28 €
BEYER COUVERTURE SAS / Brumath	35 167,56 €
VONTHRON ENTREPRISES / Reichstett	85 322,78 €

La commission de sélection des offres s'est réunie le 6 janvier 2015 et propose au conseil municipal d'attribuer les travaux à l'entreprise CHANZY-PARDOUX / Illkirch pour un montant de 23 895,36 € HT, soit 28 674,43 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le lot 3 – Couverture Zinguerie à l'entreprise CHANZY PARDOUX / Illkirch pour un montant de 23 895,36 € HT, soit 28 674,43 € TTC.

- **Lot 04 - Menuiserie Vitraux**

Le Maire fait part à l'assemblée que, suite à négociation, l'atelier BASSINOT de Nancy a fait parvenir une nouvelle offre pour un montant de 41 802 € HT, soit 50 162,40 € TTC, ce qui représente une moins-value de 1 725,84 € HT par rapport à la première proposition. Il rappelle que ces travaux étaient estimés à 38 410 € HT par la maîtrise d'œuvre.

La commune a également sollicité les subventions auprès du Conseil Régional et de la DRAC, la subvention du Conseil Général étant inscrite dans le contrat de territoire 2012-2014 et s'élève à 23 718,40 €.

Le Conseil Régional accorde une subvention de 22 236 €.

En ce qui concerne la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) les travaux entrepris sont éligibles à une subvention maximale de 15%, soit 12 200 €, sous réserve des crédits disponibles. Toutefois, en ce qui concerne le projet présenté, la DRAC :

- invite la commune à préférer aux losanges un vitrail constitué de triangles équilatéraux afin de restituer le motif géométrique étoilé constitutif de l'art décoratif synagogal de la fin du XIXe siècle
- apprécie la restitution des bulbes qui redonne à l'édifice sa silhouette et ses proportions d'origine. Ces travaux devraient s'assortir de la restitution des tables de la loi en grès qui prenaient place au sommet du fronton. La commune est invitée à faire établir un devis auprès d'entreprises de taille de pierre.

La maîtrise d'œuvre s'est rapprochée de l'atelier BASSINOT pour un chiffrage concernant ces travaux complémentaires. Celui-ci considère le vitrail avec motif de triangle équilatéral trop fragile vu la dimension des baies et précise qu'il y aurait, à terme, un risque de déformation de la baie. De plus la liaison en un seul point de 6 soudures au plomb n'est pas esthétique.

L'atelier BASSINOT propose une version différente qui permet également de lire l'étoile. Le changement de vitrail (préconisé par la DRAC ou proposé par l'atelier BASSINOT) correspond à une plus-value de 10 265 € HT.

Les autres travaux complémentaires, également demandés par la DRAC et non prévus dans le projet initial, ont été chiffrés par l'entreprise CHANZY-PARDOUX d'Illkirch :

- mise en peinture teint sombre sur enduit existant après brossage : 8,90 m<sup>2</sup> x 40 € HT = 356 € HT
- reprise de maçonnerie/grès après dépose des baies existantes : 50 € HT

En ce qui concerne les huit abats sons existants sur les tourelles, la réparation est chiffrée à 400 € HT l'unité (3 200 € HT) tandis que le remplacement est évalué à 1 490 € HT l'unité (11 920 € HT). La décision quant à ces abats sons pourra être prise que lors de l'exécution des travaux.

Le Maire demande au conseil municipal de débattre sur le sujet.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- de réaliser un vitrail losangé comme prévu initialement et d'attribuer le lot 04 – Menuiserie Vitraux à l'atelier BASSINOT / Nancy pour un montant de 41 802 € HT, soit 50 162,40 € TTC
- de faire effectuer les travaux complémentaires demandés par la DRAC (mise en peinture et reprise de maçonnerie) par l'entreprise CHANZY PARDOUX / Illkirch
- de faire établir un devis pour la restitution des tables de la loi
- de ne remplacer que les abats sons détériorés. La décision sera prise lors de la réalisation des travaux des tourelles.

#### Montant des travaux attribués et en cours de négociation :

TRAVAUX	ESTIMATION	MEILLEURES OFFRES	PLUS-VALUE
<b>Lot 1 - ECHAFAUDAGE</b>	<i>Compris dans l'estimation des autres lots</i>	8 980,00 €	
<b>Lot 2 – CHARPENTE BOIS</b>	53 000,00 €	56 100,52 €	
<b>Lot 3 – COUVERTURE ZINGUERIE</b>	57 000,00 €	23 895,36 €	
<b>LOT 4 – MENUISERIE / VITRAUX</b>	38 410,00 €	41 802,00 €	10 265,00 € ( <i>non retenu</i> )
<b>Travaux demandés par la DRAC</b>		406,00 €	Abats sons (entre 3.200 € HT et

			11.920 € HT)
<b>TOTAL</b>	<b>148 410,00 €</b>	<b>131 183,88 €</b>	
<b>Maîtrise d'œuvre (7% sur HT)</b>	<b>10 388,70 €</b>		

## 2. Maintenance de l'éclairage public

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la vérification de l'offre par ECOTRAL, le marché de maintenance de l'éclairage public a été notifié à l'entreprise EIE de Haguenau pour une offre globale de 48 816,81 € HT :

- dont 2 645,08 € HT pour la maintenance préventive sur 1/10<sup>e</sup> des points lumineux
- et 46 171,73 € HT pour les dépannages, soit environ 11 500 € HT par année. Ce montant prend en compte les taux de pannes suite au dernier rapport du contrat cépage 2011.

Le contrat est souscrit pour une durée de 4 ans.

## 3. Autres

### • Circulations douces : plan 2015-2017 de développement et de sécurisation des itinéraires

L'étude de 2011 sur le schéma cyclable intercommunautaire a défini un réseau d'accès aux services de Soultz-sous-Forêts en mode de déplacements doux. Le prolongement intramuros de ce réseau a déjà été anticipé dans le rapport de présentation du PLU. Le réseau d'emplacement réservés, combiné avec les cheminements existants permet de créer un maillage cohérent de liaisons douces et d'axes de circulation pour rejoindre rapidement la gare et les services du centre-ville. L'enquête menée dans le cadre du plan de déplacement du collège montre bien que cet établissement est un enjeu majeur en la matière, notamment pour les élèves de Soultz-sous-Forêts. Le contrat de territoire 2015-2017 a programmé l'amélioration intramuros de l'accès au collège pour un coût estimé à 350 000 € HT et une subvention escomptée de 135 000 € HT.

La mise en œuvre du plan de développement et de sécurisation des itinéraires de circulations douces est projetée sur la période 2015-2017 et se décompose en six lots :

- Lot 1 : aménagement par marquage de la rue de Seltz
- Lot 2 : sécurisation de la traversée de la RD 264 et de la circulation en mode doux dans la rue des Vignes
- Lot 3 : sécurisation des abords du collège
- Lot 4 : premier volet de complément du réseau de pistes cyclables en site propre – jonction rue de Pechelbronn/gare
- Lot 5 : deuxième volet de complément du réseau de pistes cyclables en réseau propre – cheminement pour arriver au collège
- Lot 6 : troisième volet de complément du réseau de pistes cyclables en réseau propre – lien entre la rue du Frohnacker et la gare.

Les trois premiers lots devraient être réalisés en 2015 et les trois lots suivants en 2016 et 2017. Les travaux sont estimés à 400 000 € HT.

A l'interrogation de Céline GEFFROY quant à la réalisation d'un éclairage public dans ces cheminements, le Maire répond que dans l'estimation l'éclairage public n'est pas compris et que ce sujet prêtera à discussion.

A la proposition de Christian KLIPFEL souhaitant un éclairage sous le pont de la RD 28 en direction de Hohwiller, le Maire répond que la route est départementale et donc du ressort du Conseil général du Bas-Rhin. Une demande sera adressée au département.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable au projet de circulations douces proposées et autorise le Maire à lancer la mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre.



### POINT 3 : URBANISME

#### 1. Eco- quartier

Suite à la mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre de l'éco-quartier du Salzbaechel, six offres ont été déposées :

- ABE CONCEPT/Brumath
- BEREST/Illkirch Graffenstaden + URBANETIC cotraitant
- TOPOS/Bernardswiller + KUBLER et GARRUCHET cotraitants
- EMCH + BERGER/Hoenheim
- MILOCHAU/Sparsbach + DOSSMANN et M2i cotraitants
- URBITAT+/Strasbourg + IUPS et SIRUS cotraitants

Suite à l'analyse des offres effectuée par le SDAUH, assistant à maîtrise d'ouvrage, en prenant en compte les critères d'attribution et de pondération (70 % pour la qualité technique de l'offre et 30% pour le prix), le groupement solidaire URBITAT+, IUPS et SIRUS a présenté l'offre la mieux-disante, d'un montant de 31 300 € HT. URBITAT+ étant le mandataire solidaire du groupement conjoint.

La commission de sélection s'est réunie le mardi 6 janvier 2015 et propose au conseil municipal de retenir ce groupement.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Dominique STOHR) décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'éco-quartier du Salzbaechel au groupement solidaire URBITAT+, IUPS et SIRUS pour un montant de 31 300 € HT et autorise le Maire à signer le marché à intervenir avec URBITAT+, mandataire solidaire du groupement.

## 2. Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'aliénation des biens suivants :

- Appartement avec garage et parking extérieur cadastré section 37 n° 503 lieudit « Kleiner Rebberg » à Soultz-sous-Forêts
- Propriété cadastrée section 38 n° 352 lieudit « 28 rue de Pechelbronn » d'une contenance de 21,71 ares à Soultz-sous-Forêts
- Appartement avec garage et parking extérieur cadastré section 37 n° 456/102 lieudit « Kleiner Rebberg » à Soultz-sous-Forêts.

## POINT 4 : RENFORCEMENT DE LA GESTION DES TAP'S ET DU SITE INTERNET PAR UN CONTRAT AIDE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il serait nécessaire de souscrire un contrat aidé pour d'une part assurer un soutien aux intervenants des TAP'S et d'autre part aider à la mise à jour des informations du site internet de la Ville vu que le contrat du Webmaster a été arrêté.

A la question de Christian KLIPFEL concernant le renouvellement du contrat Webmaster de Cédric GEFFROY, le Maire répond que le contrat n'est pas renouvelé.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Céline GEFFROY) est favorable à l'embauche d'une personne en contrat aidé.

## POINT 5 : CONCOURS LOCAUX

### • Illuminations de Noël 2014

Les membres du jury ont sélectionné les plus belles illuminations tant chez les particuliers que chez les commerçants. Dix prix sont attribués aux particuliers et trois prix aux commerces. Ils proposent le palmarès suivant :

- **Concours local « Les lumières de la Ville »**

CLASSEMENT	NOMS – PRENOMS ADRESSE DES LAUREATS	MONTANT ATTRIBUE
1 <sup>er</sup> prix	M. et Mme Bruno FRANK 30, rue du Maire Geiger – SOULTZ-SOUS-FORETS	80 €
2 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Eric SCHIMPF 51, rue de Lobsann - SOULTZ-SOUS-FORETS	65 €
3 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Claude BRAEUNER 2b, rue Louis-Philippe Kamm - SOULTZ-SOUS-FORETS	50 €
4 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Georges JAEGER 28, rue Principale - HOHWILLER	35 €
4 <sup>e</sup> prix ex-aequo	M. et Mme Michel MATHES 4b, rue Louis-Philippe Kamm - SOULTZ-SOUS-FORETS	35 €

6 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Bernard LASCH 20,rue du Maire Laeuffer - SOULTZ-SOUS-FORETS	20 €
7 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Michel HAUSHALTER 4, chemin du Sel - SOULTZ-SOUS-FORETS	20 €
8 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Frédéric DAAB 19, rue du Frohnacker - SOULTZ-SOUS-FORETS	20 €
9 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Pierre MORTIER 9, rue du Vignoble - SOULTZ-SOUS-FORETS	20 €
10 <sup>e</sup> prix	M. et Mme Ernest ROTT 4, rue de Hoffen - HOHWILLER	20 €

Une mention spéciale du jury récompense les illuminations de M. et Mme Claude GRIEBEL (Soultz-sous-Forêts) et les encouragements du jury vont à M. et Mme Paul BOISSARIE (Soultz-sous-Forêts), M. Alain STAAT - Mme Mireille RIEFFEL et M. et Mme Sacha SELIGMANN (Hohwiller), M. et Mme Bernard LIEVRE et M. et Mme Alfred SCHMITT (Soultz-sous-Forêts).

– **Concours local « Les plus belles vitrines des commerces »**

CLASSEMENT	NOMS – PRENOMS ADRESSE DES LAUREATS	MONTANT ATTRIBUE
1 <sup>er</sup> prix	OPTISSIMO 40, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS	80 €
2 <sup>e</sup> prix	ELIANE BOUTIQUE 5, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS	60 €
3 <sup>e</sup> prix	C COIFFURE 22, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS	30 €

Les encouragements du jury vont à BEAUTY LINE.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces choix et vote un crédit de 1 465 € sur article 6574 pour l'ensemble des concours locaux 2014. Ce crédit sera repris au budget primitif 2015.

Les lauréats seront félicités et récompensés lors de la cérémonie des vœux du vendredi 9 janvier 2015.

## POINT 6 : PERSONNEL COMMUNAL

### 1. Heures supplémentaires de dimanches et jours fériés

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le paiement d'heures supplémentaires de dimanches aux employés des services techniques pour leurs différentes interventions lors du festival des Tradi'sons de Noël et pour le déneigement du 28/12/2014 et à l'agent administratif du service culturel pour sa participation au festival des Tradi'sons de Noël :

- **Services techniques**
  - Christian BILLMANN : 6 heures
  - Jonathan DURAND-HEYMES : 5,50 heures
  - Thomas GORGUS : 9 heures
  - Jean-Yves JUNG : 5,50 heures
  - Eric KREISS : 8,50 heures
- **Service culturel**
  - Sabine MAURER : 18 heures

### 2. Autres

- **Contrat du concierge/aide régisseur du relais culturel**

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminée du concierge / aide-régisseur du relais culturel La Saline arrive à échéance le 15 février 2015 et propose de le renouveler pour une nouvelle période de 1 an, du 15 février 2015 au 14 février 2016, aux mêmes conditions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat du concierge / aide régisseur du relais culturel la Saline pour une durée d'un an, du 15 février 2015 au 14 février 2016, à temps complet, en application de l'article 3 alinéa 4 de la loi du 26 janvier 1984.

L'agent sera rémunéré dans le cadre d'emploi des adjoints techniques 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>e</sup> échelon – indices brut 356 – majoré 332.

La déclaration de vacance de poste sera effectuée auprès du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Bas-Rhin.

José POZUELO souhaitant savoir pourquoi un contrat d'un an pour cet emploi le Maire répond qu'il s'agit d'un emploi contractuel.

## **POINT 7 : AFFAIRES FINANCIERES**

### **1. Fixation du prix du bois enstéré**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide de fixer le prix du stère de bois 2015 (chêne et hêtre) à 45,45 € HT (50 € TTC)

### **2. Demandes de subventions**

#### **• Pétanque-club**

Dominique STOHR informe le conseil municipal qu'après renseignement pris auprès du Président du Pétanque club de Soultz-sous-Forêts, une dizaine de membres utilisent la piste de jeux au club de boules de Rastatt durant la période hivernale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 440 € au Pétanque club de Soultz-sous-Forêts. Le crédit est voté sur article 6574 et repris au budget primitif 2015.

#### **• Vélo Club Nord Alsace**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été destinataire d'un courrier du Président du Vélo Club Nord Alsace qui sollicite la commune pour une aide financière de 5 000 € pour l'achat d'un nouveau véhicule pour le déplacement des coureurs, car la voiture du club achetée en 2000 donne des signes de faiblesse. Ce courrier précise également que les manifestations organisées par le club sont souvent déficitaires et le sponsoring de la Société GUNTHER TOOLS sert à payer les licences, les frais d'inscriptions et de déplacements.

Il a joint le plan de financement prévisionnel pour l'achat d'une voiture Peugeot 508 SW, modèle 2013 :

**Prix du véhicule : 20 000 €**

**Financement prévisionnel :**

- Conseil Général du Bas-Rhin : 5 000 €
- Société GUNTHER TOOLS (sponsor) : 5 000 €
- Ville de Soultz-sous-Forêts : 5 000 €
- Fonds propres du club : 5 000 €.

Le Maire souligne par ailleurs que l'activité du club ne nécessite pas d'infrastructures fixes, à l'inverse d'autres activités sportives, ce qui plaide pour un soutien à l'investissement envisagé.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins trois abstentions (Michèle CECCHINI, Christian KLIPFEL et Cathy WAGNER) décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Vélo Club Nord Alsace de Soultz-sous-Forêts pour l'achat d'un véhicule. Le crédit est voté sur article 6748 et repris au budget primitif 2015.

- **Collège de Soultz-sous-Forêts**

Madame Sandrine HAMM, professeur d'histoire géographie et Monsieur Christian RUSTENHOLZ, principal du collège de l'Outre-Forêt sollicitent la commune pour une aide financière pour la réalisation d'un support vidéo de sensibilisation aux principaux enjeux du Développement Durable. Le projet est mis en œuvre dans une classe de 5<sup>e</sup> et s'appuie sur une démarche interdisciplinaire, pluridisciplinaire et transdisciplinaire en 3 temps :

1. Organiser des sorties sur le terrain et définir des actions concrètes de développement durable menées par les élèves au sein du collège
2. Elaborer le synopsis, écrire le séquencier et rédiger la continuité dialoguée
3. Mise en scène, tournage et montage des images.

Le financement du projet repose sur la recherche de sponsors. Pour l'instant les partenaires de travail sont l'OLCA (Office pour la langue et la culture d'Alsace), la Maison rurale de l'Outre-Forêt de Kutzenhausen et le SMITOM de Haguenau.

Une subvention de 300 € de la commune permettrait de réduire la participation des familles, en particulier pour l'achat et la confection du décor et des accessoires nécessaires au tournage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention exceptionnelle de 300 € au collège de Soultz-sous-Forêts pour la réalisation du support vidéo de sensibilisation aux principaux enjeux du développement durable. Le crédit est voté sur article 6748 et repris au budget primitif 2015.

### **3. Autres**

- **Fixation du loyer de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage de la mairie de Hohwiller**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide de fixer le loyer du logement F 3 d'une superficie de 80 m<sup>2</sup> situé au 1<sup>er</sup> étage de la mairie annexe de Hohwiller à 565 € par mois. Le chauffage étant individuel, les charges relatives à l'eau et à l'assainissement seront décomptées annuellement.

## **POINT 8 : DIVERS**

### **1. Diverses informations et communications**

- **Recensement de la population – populations légales**

L'INSEE a communiqué les chiffres relatifs à la population de la commune qui se substitueront, le 1<sup>er</sup> janvier 2015, aux populations millésimées 2011. Les populations légales sont actualisées tous les ans.

- **Commune de Soultz-sous-Forêts :**

Population municipale :	3 011
Population comptée à part :	46
Population totale :	3 057.

La population de la commune associée de Hohwiller est comprise dans ces chiffres.

- **Commune associée de Hohwiller**

Population municipale :	392
Population comptée à part :	8
Population totale :	400

- **Aménagement des horaires d'ouverture des centres des finances publiques**

Par arrêté du directeur régional des finances publiques d'Alsace et du Bas-Rhin du 10 décembre 2014, les horaires d'ouverture des services des finances publiques ont été aménagés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cet aménagement est motivé par le fait que la direction générale des finances publiques a mis à la disposition de ses usagers des moyens complémentaires d'accès à ses services (internet, téléphone, courriel ...).

Pour Soultz-sous-Forêts la trésorerie ne sera plus ouverte au public les lundis, mercredis et vendredis après-midis.

- **Communes rurales éligibles au prêt à taux zéro pour l'achat de logements anciens à réhabiliter**

La carte des communes concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 a été dévoilée par Sylvia PINEL, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs. Conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Elle concerne près de 6000 communes sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

La commune de Soultz-sous-Forêts a été sélectionnée parmi ces 6000 communes.

- **Nouveau découpage et nouvelle répartition des arrondissements et des communes dans le Bas-Rhin**

Le décret du 29 décembre 2014 s'inscrit dans le cadre de la modification de la carte des arrondissements. Il procède à la suppression des arrondissements de Strasbourg-Campagne et de Wissembourg et modifie les limites territoriales des arrondissements d'Haguenau, de Molsheim, de Saverne et de Strasbourg-Ville et les noms d'Haguenau et de Strasbourg-Ville.

Cette réforme vise à adapter la carte des arrondissements à l'organisation administrative territoriale contemporaine et à ses dynamiques de développement, en prenant notamment en compte les limites des établissements publics de coopération intercommunale.

La commune de Soultz-sous-Forêts fait partie de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg qui compte 144 communes au total.

## **2. Prochaines réunions et manifestations**

- jeudi 8 janvier 2015 à 18h30 : vœux de la garnison à Haguenau (*cérémonie annulée*)
- vendredi 9 janvier 2015 à 18 heures : vœux du Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin (*cérémonie annulée*)
- vendredi 9 janvier 2015 à partir de 20 heures : cérémonie des vœux de la municipalité avec remise des prix des concours locaux de fleurissement et d'illuminations et accueil des nouveaux arrivants
- samedi 10 janvier 2015 : fête de Noël de la résidence Le Soultzerland
- lundi 12 janvier 2015 à 18 heures : réception du Nouvel An Région Alsace
- vendredi 16 janvier 2015 à 17 heures : vœux du Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg
- vendredi 16 janvier 2015 à 18 heures : commémoration de la bataille Nordwind de Hatten
- samedi 17 janvier 2015 à 9 heures : adjudication du lot 4 de la chasse communale
- samedi 17 janvier 2015 à 10 heures : visite de chantier du gymnase du collège

- samedi 17 janvier 2015 : assemblées générales de l'Amicale cyclo et de l'association des coureurs de la Saline
- jeudi 22 janvier 2015 à 18h30 : vœux de la Base Aérienne 901 de Drachenbronn
- vendredi 23 janvier 2015 à 18 heures : remise officielle du diplôme national du brevet session 2014 aux récipiendaires
- vendredi 23 janvier 2015 à 19h30 : repas élus/personnel
- dimanche 25 janvier 2015 à partir de 12 heures : fête des aînés de Soultz-sous-Forêts à La Saline